

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école GADBOIS 2017-2018

Réunion Extraordinaire du mercredi 19 juin 2018, 16h00 à 20h30, local 014

### ORDRE DU JOUR

1. Lecture de l'ordre du jour
2. Liste des fournitures scolaires
3. Rentrée progressive préscolaire
4. Utilisation de l'argent du fond 4 et du budget CÉ
  - a. Budget du CÉ
  - b. Comité jardinage
  - c. Fête de Fin d'année
5. Financement nouvelle école / Rénovation Centre Lajeunesse
6. Parole au public
7. Parole aux membres du CÉ
  - a. Parole à la déléguée du comité de parents de la CSDM
  - b. Parole au personnel
  - c. Parole aux parents
  - d. Parole aux membres de la communauté
8. Varia
9. Levée de l'assemblée

### PROCÈS-VERBAL

Prise de note : Valérie Larouche

Animation : Marie-Eve Brouard

1. Après lecture, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
2. Les listes des fournitures scolaires sont déposées pour chacun des classes. Lundi, de nouvelles consignes ont été annoncées par le ministère de l'éducation. Les listes ont été modifiées par les enseignants. Il semble que le matériel pédagogique **UNIQUEMENT** peut faire partie de la liste du matériel et des sorties peut être financé par les familles. Le matériel périssable ne peut plus être demandé dans la liste de matériel envoyée aux parents. Par exemple : nourriture pour les ateliers cuisines, mouchoirs, carton... De plus, en cours d'année, il ne sera plus possible de demander de l'argent pour des activités (sorties) pédagogique, mais seulement pour celle faite « pour le plaisir ». Il faudra évaluer si les consignes sont modifiées ou ajustées par le ministère. Ce point soulève plusieurs questions parmi les membres. On souligne entre autre que même en finançant les sorties avec l'argent des collectes de fonds, il s'agit bien souvent de l'Argent des parents. Une attention particulière devra être portée l'an prochain à ce qui peut ou ne peut pas être fait.

L'adoption de l'ensemble des listes et leur contenu est proposé par Valérie Larouche appuyé par François Bernier. Adopté à l'unanimité.

3. L'horaire de rentrée progressive du préscolaire du secteur alternatif, après consultation avec les enseignants par Marie-Pierre Viel est déposé.

Il est proposée par Dominique Voyer et appuyé par Maude Nepveu-Villeneuve d'adopter l'horaire déposé en séance. Adopté à l'unanimité.

4. Utilisation de l'argent du fond 4 et du budget

a. Il reste 603,00 du budget du CÉ. Il est proposé par Marie-Eve Brouard appuyé de Mélanie Boutin que le budget du CÉ aille aux dépenses de la fête de fin d'année (Mr Freeze et modules gonflables) qui aura lieu ce vendredi, 22 juin 2018. Adopté à l'unanimité. Mélanie Boutin souhaite avoir 1 Mr freeze de chaque couleur pour sa consommation personnelle.

b. Un montant de 474,00\$, amassé par la vente de panier bio va à rembourser le comité jardinage pour les smartpot. Proposé par Dominique Voyer, appuyée de Francois Bernier. Adopté à l'unanimité.

c. Fête de Fin d'année – voir le pt A.

5. Il est proposé par Marie-Eve Brouard appuyée de Dominique voyer d'écrire une lettre au ministère pour lui demander de réviser sa position concernant le financement nouvelle école / Rénovation Centre Lajeunesse. Adopté à l'unanimité.

6. Parole au public – pas traité.

7. Parole aux membres du CÉ

a. Parole à la déléguée du comité de parents de la CSDM – pas traité-

b. Parole au personnel – pas traité-

c. Parole aux parents – pas traité-

d. Parole aux membres de la communauté –pas traité-

8. Aucun varia

9. La levée de l'assemblée est annoncée à 16h45 et adoptée à l'unanimité.

Présences : Marie-Pierre Viel, Direction école par intérim, Mélanie Boutin, Responsable sgd, Geneviève Pagé, enseignante volet sourd, Dominique Voyer, enseignante alternatif 2-3 e, François Bernier, parent du secteur alternatif, Marie-Eve Brouard, parent du secteur alternatif, Maude Nepveu-Villeneuve, parent du secteur alternatif Valérie Larouche, parent secteur sourd